

John Rawls, *Libéralisme politique*, p. 34

« Le but de la théorie est avant tout pratique. Elle se présente comme une conception de la justice que les citoyens peuvent partager et qui peut être la base d'un accord politique volontaire, informé et raisonné. Elle exprime leur raison politique publique et commune. Mais pour atteindre une telle raison commune, la conception de la justice devrait être, dans la mesure du possible, indépendante des doctrines en conflit auxquelles les citoyens adhèrent. La formulation d'une telle conception, le libéralisme politique applique le principe de tolérance à la philosophie elle-même. Les doctrines religieuses qui, dans les siècles précédents, servaient de base officielle pour la société ont progressivement été remplacées par des principes de gouvernement constitutionnels qui sont acceptables pour tous les citoyens, quelle que soit leur sensibilité religieuse. De la même manière, des doctrines philosophiques et morales ne peuvent plus être adoptées par tous les citoyens, pas plus qu'elles ne peuvent servir de base officielle pour la société. »

John Rawls, « La théorie de la justice comme équité ; une théorie politique et non pas métaphysique », in *Justice et démocratie*, p. 239

« Une des tâches du libéralisme en tant que doctrine politique est de répondre à la question de savoir comment comprendre l'unité de la société, étant donné qu'il ne peut y avoir d'accord public sur un bien rationnel unique et qu'il existe une pluralité de conceptions opposées et incommensurables. »